

Nouvelle ministre du Tourisme, et après ?

Open Sky, ONTT, AMC : la nouvelle Ministre devra s'atteler aux trois grands dossiers qui constituent les freins structurels au développement du secteur.

La nomination d'une membre du parti majoritaire en la personne de Selma Elloumi Rekik au ministère du Tourisme pourrait s'interpréter comme un regain d'intérêt de la part de Nidaa Tounes pour le tourisme, secteur légué un moment à un membre controversé d'un "particule" non identifié. En cela, on peut parler d'une bonne nouvelle, même si cette nomination constitue un reniement de l'engagement électoral de Nidaa Tounes de nommer au Tourisme une personnalité issue du secteur.

L'espoir est de voir cette éminente chef d'entreprise s'entourer de l'équipe qui lui permettra de mettre en application des réformes qui n'ont que trop tardé, et qu'on pourrait résumer ainsi :

- relance des négociations sur l'Open Sky avec la communauté européenne sur la base d'une libéralisation immédiate du ciel sur Djerba et Enfidha, sans y inclure Tunis qui attendra l'élargissement de sa capacité aéroportuaire ;
- réforme de l'ONTT, notamment par la création d'une agence de promotion ;
- clôture du dossier de l'endettement par le vote de la loi sur l'AMC (Assets Management Compagny) en prenant en compte les observations des hôteliers, et notamment celles concernant la constitutionnalité de certains aspects du projet antérieur.

Trois dossiers qui constituent les freins structurels au développement du secteur, et trois mesures qui font la quasi-unanimité des décideurs du tourisme. Mme Rekik aura besoin, pour les appliquer, de volonté et de soutien politique plus que d'une nième copie de la "Stratégie 2016", rebaptisée "Stratégie 2020", pour devenir "Stratégie 3+1" sous la houlette d'Atout France sans recevoir un début d'application.

